

CAP AEPE EN 1 AN

Accompagnant Éducatif Petite Enfance

Certificateur: Ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse
Date d'enregistrement: 30/11/2020

RNCP 38565

CAP AEPE



**FORMATION
EN ALTERNANCE**

En contrat d'apprentissage

En contrat de professionnalisation

En formation continue

PRÉREQUIS

Avoir au minimum 18 ans
dans l'année de l'examen

PUBLIC CONCERNÉ

- Jeunes en poursuite d'étude
- Demandeurs d'emploi (financements possibles : Pôle Emploi, Projet de Transition Professionnelle, CPF, Plan de Sauvegarde de l'Emploi, Contrat de Sécurisation Professionnelle)
- Adultes en auto-financement

DURÉE

Apprentissage en 1 an
400h de formation en centre

Formation continue sur 9 mois
400 h de formation en centre et
23 semaines de stage en
structures professionnelles

OBJECTIFS

- Se préparer à l'examen du CAP AEPE
- Consolider son expérience professionnelle et préciser son projet professionnel
- Permettre la poursuite d'étude

L'accompagnant éducatif petite enfance est en capacité d'accompagner l'enfant dans son développement :

- Réaliser des soins répondant aux besoins physiologiques
- Assurer la sécurité de l'enfant
- Entretenir les espaces de vie
- Concevoir et préparer des repas
- Participer à la mise en œuvre des projets pédagogiques et d'établissement par la mise en place d'activités/projets

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Exercer en milieu collectif :

- ATSEM/ASEM Agent -Territorial- Spécialisé en École Maternelle,
- Accompagnant Éducatif Petite Enfance en Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants : Crèche, Halte Garderie, Multi-accueil
- Animateur petite enfance/enfance (Centre de Loisirs)

Exercer en milieu familial (à domicile) :

- Assistant Maternel (A domicile ou MAM - Maison d'Assistants Maternel),
- Garde d'enfant à domicile





LES + DE LA FORMATION

- Rythme de l'alternance
- Accompagnement individualisé
- Plateaux techniques

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apprentissage en situations de projet : méthodes actives et expérientielles, travaux coopératifs, transversaux et pratiques.
- Partage d'expérience et de connaissance (interventions de professionnels, immersions en structures, échanges sur les vécus professionnels entre apprenants...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Examens sous forme d'épreuves terminales
- Evaluation des compétences tout au long de l'année en partenariat avec le tuteur d'apprentissage ou de stage à partir d'un livret de compétences



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Accès à la formation après entretien de positionnement.
- Possibilité d'intégration toute l'année.

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
- Après positionnement la MFR met en place un accompagnement spécifique pour les Personnes en Situation de Handicap.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Concours ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles, Catégorie C)
- Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture
- Diplôme D'État d'Éducateur de Jeunes Enfants (si niveau BAC)

TARIFS

- Stagiaires avec financement privé : 2 400,00 €
- Transition Pro : 7 000,00 €
- Cout pédagogique **pris en charge** dans le cadre du **contrat d'apprentissage et du contrat de professionnalisation**